

Conditions générales de vente

Ce billet est unique, personnel, et vaut acceptation par le porteur des conditions générales de vente de la Ville de Bischheim, acceptées par l'acquéreur.

Ce billet n'est ni repris ni échangé, sauf en cas d'annulation ou de report du spectacle par l'organisateur.

Le billet acheté dans le cadre d'un abonnement est incessible.

Un billet est uniquement valable pour la manifestation à laquelle il donne droit. Ces informations sont mentionnées sur le billet : le nom du spectacle, le lieu de la manifestation, la date de la manifestation, l'heure de la manifestation.

Les billets ne sont ni échangeables, ni remboursables même en cas de perte ou de vol. Aucun duplicata ne sera délivré et toute revente est interdite.

Il est strictement interdit de contrefaire, dupliquer ou reproduire un billet électronique.

Le contrôle des billets imprimés ou téléchargés est réalisé par des appareils lecteurs de code barre lors de l'accès à l'évènement pour lequel ils sont valables.